douane, contributions indirectes et enregistrement, 35 millions.

- Demi-décime sur les sucres, 7 millions. - Taxe spéciale sur les savons, les huiles,

la stéarine, 25 millions;

— Surtaxe sur les boissons, 12 millions;

La seconde série votée depuis le 1\* jauvier comprend :

- L'augmentation des droits de timbres sur les effets de commerce, 13 millions;

Sur les chèques, 2 millions;
 Les droits sur les actes extra-judi-

ciaires, 5 millions;

— Impôt sur la petite vitesse, 25 millions;

— Sur l'importation des viandes salée, 1

Au total 46 millions.

Il fallait, nous l'avons dit, 149 millions; on en a trouvé 125, et il en manque encore

Mais le vote tardif de la seconde série de ces divers impôts ne permet pas de compter sur un rendement normal pour la première année; de là une première cause de déficit. Ce déficit peut être évalué à 10 ou 12 mil-lions; il s'atténuera, il est vrai, du produit que la commission du budget espère obtenir, à partir du 1er juillet prochain, de la loi qui soumet à l'impôt foncier les terres autrefois en friches et aujourd'hui cultivées. On croit pouvoir obtenir de ce chef 8 millions. Quoi-qu'il en soit, il s'en faut encore de 28 millions que l'équilibre soit atteint, c'est ce travail qui va occuper le gouvernement et la commission du budget pendant les va-

cances de Pâques.

Au sujet de la maladie de M. de Bismark, le Mémorial diplomatique nous fait con-naître que le chancelier allemand est le type de l'homme irritable. Le moindre mot enflamme, la moindre opposition l'échauffe. Il s'emporte pour un rien, mais en général

il s'apaise vite.
C'est que l'irritabilité vient chez lui du tempérament et non du caractère.

Sa maladie est une goutte musculaire et nerveuse qui, au fond, ne présente aucun danger. malgré la gravité apparente des attaques.

Vandier, l'éloquent défenseur des intérêts de notre marine, n'a pu faire accepter sa proposition pour augmenter de dix millions les crédits accordés au ministère de la marine. Si cette cause,dans l'état actuel de nos finances, avait pu triompher, M. Vandier mieux que personne, aurait obtenu ce succès, car l'honorable député est très aimé de tous ses collègues, qui savent apprécier sa compétence sur les questions maritimes, ses études sérieuses et son patriotisme.

On annonce que M. de la Guéronnière va faire parattre une brochure intitulée :

l'Europe en 1874.

P. S. — J'ai démenti, hier, les bruits répandus sur la retraite de MM. Depeyre et de Larcy. La Presse, qui avait donné de grands détails sur ces prétendus projets de retraite, est obligée, ce soir, de déclarer qu'elle, été mal informée et de declarer qu'elle, été mal informée et de la constitution qu'elle a été mal informée et que les deux honorables ministres n'ont jamais songé à se zéparer de leurs collègues. La Presse ajoute qu'il n'existe aucun désaccord au sein du cabinet. M. Ricard, appelé à s'expliquer de vant la commission du 4 septembre au sujet de certains actes de son administration com-me préfet des Deux-Sèvres, a eu, dit-on, une attitude assez embarrassée; il sera curieux de voir cette déposition dans le rapport de la commission. De Saint-Chéron.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

VICE-PRÉSIDENCE DE M. MARTEL. Séance du samedi 21 mars 1874 La séauce est ouverte à 2 h. 45. La lecture du procès-verbal ne donne lieu

à aucun incident. Le président donne lecture d'un décret

chargeant M. de Franqueville de soutenir devant l'Assemblée la discussion du projet relatif aux nouvelles lignes de chemins de fer à déclarer d'utilité publique.

L'Assemblée adopte un projet relatif à la liquidation de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 18 août 1879 par la ville

- Etre aimée ainsi! cela est-il donc nouveau pour vous, Suzanne? murmura Jacques avec reproche, et qu'est-ce que l'amour de votre père et le mien?

— Ce n'est pas la même chose, répon-dit-elle étourdiment, oh l non, Jacques, vois-tu, ce n'est pas la même chose ! - Ah si votre père vous entendait,

reprit-il douloureusement. vrai! pauvre père! il ne faut pas qu'il m'entende. Jacques, continua-t-elle après un instant de silence, je ne sais si je me trompe, mais je soupçonne mon père d'un peu d'injustice : la colère

et le sentiment l'ont peut-être aveuglé. Le jeune homme ouvrait les lèvres pour protester, pour défendre celui que sa fille osait accuser pour la première

fois: il se tut. Lui-même ignorait la vérité; quoiqu'il en devinat une partie, il lui répugneit de jeter un blame, un doute dans l'esprit de la pauvre enfant : il n'avait pas encore le droit d'éclairer sa jeune âme,

dont l'innocence avait tant de charme. - Ah! s'écria-t-elle, répondant toujours à sa pensée, s'il voulait pardonner, oublier! serions-nous tous heu-

reux ! Le jeune homme remua lentement la tète, il ne pouvait partager la naïve confiance de la jeune fille et il apprehendait avec effroi la redoutable influence qui allait peut-être menacer leur bonheur et leur avenir,

- Si vous m'en crovez, Suzanne, dit-il après un silence, vous cacherez à votre père votre joie.... trop vive pour qu'elle ne le blesse pas, et vous ne lui révèlerez pas encore l'entrevue que vous

avez one avez votre mare.

On continue ensuite la discussion du I projet de loi concernant les nouveaux im-

M. PELTEREAU-VILLENEUVE déclare que la commission adopte la première partie de l'a-mendement de M. Acloque concernant la houille et le coke, mais repousse la seconde partie.

M. JULES SIMON combat l'amendement

M LÉON SAY demande qu'on attende les propositions ultérieures à l'aide desquelles le gouvernement espère obtenir l'équilibre du

budget. L'orateur combat en principe l'impôt sur la petite vitesse.
Le ministre du commerce reproche à la

commission de n'accepter que la première partie de l'amendemont Aclocque. M.ACLOCQUE substitue la taxe compensatrice de 15 centimes à celle de 25 cent.

M. MONTGOLFIER combat l'amendement. La première partie de l'amendement Acloc que est mise aux voix et rejetée par 425 voix centre 170.

M. ACLOCQUE retire la deuxième partie de son amendement.

M. LEURENT retire son amendement concernant les vinaigres.

Le ministre du commerce prie l'Assemblée

d'ordonner la promulgation des nouveaux articles d'impôt votés. L'ensemble de la loi est mis aux voix e

M. BATBIE dépose le rapport sur le projet de loi éclectorale. L'Assemblée passe à la discussion du pro

jet de loi relatif au compte de liquidation M. DE LAVERGNE annonce que l'examen de l'amendement Chareton n'est pas terminé A l'occasion du projet portant ouverture d'un crédit additionnel de 20,000 fr. au chapitre 1er, section tre du budget de l'instruction publique, M. le baron de Janzé combat l'institution des sous-secrétaires

Le ministre de l'instruction publique maintient la nécessité de cette institution. L'Assemblée décide qu'elle passe à la dis-

Les articles 1 et 2 sont adoptés. L'ensemble du projet est adopté par 383

voix contre 207. Est adopté sans débat un projet portant approbation d'une convention conclue entre la France et la Belgique, relativement au raccordement des chemins de fer de Lille à

Comine et de Tourcoing à Menin.
L'Assemblée vote l'ajournement de la discussion de la foi sur les patentes.
La discussion du projet concernant la dynamite est rervoyée à lundi.

M. DE MORTENART dépose un rapport sur le projet concernant l'ancienne liste civile

M. le général CHABAUD LATOUR dépose un rapport sur le projet concernant les fortifi-cations à édifier autour de Paris.

M. CLAPIER demande que le rapport ne soit ni imprimé ni discuté publiquement. M. BETHMONT, au nom de la commission de l'armée, et M. le ministre des affaires étrangères se prononcent contre cette propo-

M. le ministre des affaires étrangères déest essentiellement pacifique.

L'Assemblée rejette la proposition Clapier.

La séance est levée à 5 h. 25.

## BULLETIN INDUSTRIES. ET COMMERCIAL

Le Bulletin de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale donne, sous le titre de : Mines de Métallurgie à l'exposition de Vienne, les détails qui suivent au sujet de l'exploitation de la houille et

Il siguale d'abord quelques faits nouveaux dignes d'intérêt. Près de Be-lin, on a percé un puits qui a été descendu jusqu'à 1,270 mètres, et qui, sans pouvoir en at-teindre le fond, a pénétré, sur une profondeur de 1,100 mètres, dans une masse de sel. En Bohème, on a descendu les puits de mines à 950 mètres, et on compte les pousser jusqu'à 1,200, parce qu'on a re-

dit-elle un peu songeuse : mon pauvre père serait peut-être jaloux; il aurait tort, certainement il aurait tort, repritelle vivement. Et s'apercevant tout à coup de l'air attristé du jeune homme : Mais vous, dit-elle, qu'avez-vous mon bonheur semble vous affliger ou

vous laisser indifférent. - Oh! Suzanne, répondit-il, quelque chose qui vous touche ne peut me laisser indifférent, et veus savez à quel prix

j'achèterais pour vous le bonheur! - Alors, dit-etle en retrouvant son charmant et mutin sourire, pourquoi

cette tristesse?

- Nous étions si heureux ! murmura-

- Ne le serons-nous pas bien davantage ? interronipit-elle; une mère peutelle être de trop au milieu de ses enfants ? »

Jacques ne répondit pas ; M. Germont apparaissait à l'entrée de l'allée.

Le notaire était distrait de ses sombres préoccupations : joyeux quand il rencontrait les deux jeunes gens ensemble, car leur amour était toujours le seul rève de sa vie, il venaît à eux en souriant.

Jacques éprouvait une angoisse secrète : il avait peur que M. Germont n'eût appris quelques-uns des bruits qui devaient courir dans le village; mais la sérenité empreinte sur les traits de son patron le rassura. Le notaire, qui avait continued'imposer le respect par son attitude réservée et silencieuse, étai toujours le dernier à savoir les caqueta-

ges de Luçay. En ce moment, grace à la vieille ser-Tanto du care, don tie lengue no pouvait A Bent dielatt the seiteste meile, inget in marqué que la richesse en argent des fi-lons y augmente avec la profondeur de l'exploitation.

Mais c'étaient l'exploitation de la houille

d'attirer l'attention.

L'extraction totale de la houille par an peut, en ce moment, être évaluée à 250 millions de tonnes, qui, au prix moyen de 10 fr. environ sur la mine, représentent une valeur de 2 milliards et demi, tandis que l'ensemble de la production des autre mines diverses ne dépasse pas 1,600 mil-lions. C'est donc la valeur minérale la plus importante et la plus digne d'intérêt.

Le mouvement progressif de la production est remarquable; en ce moment, elle double tous les quinze ans en Angleterre et tous les huit ans dans les Etats-Unis, où se trouvent des terrains houillers dix fois plus étendus que ceux de l'Europe Les puits augmentent sans ceese de profondeur. En Belgique, il s'accroissent de 100 mètres tous les dix ans ils peuvent augmenter de même en Augle-terre jusqu'à 1,900 et 1,200 mètres. Il n'y a donc pas lieu de s'effrayer autant qu'on l'a fait de la chance d'épuisement prochain des gites houillers. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que pour augmenter l'extraction de la houille de 300 tonnes, il faut en moyenne un bomme de plus; par suite, l'exploitation de 600 millions de tonnes exigerait 3 millions d'ouvriers, sans compter ce qu'exigeraient les industries accessoires nécessaires à l'exploitation, et il est impos sible d'admettre un pareil chiffre.

## ROUBAIX -- TOURGOIEG ET LE NORD DE LA PRANCE

Le bureau des travaux municipaux va être supprimé. Tous les employés en ont reçu l'avis hier.

Depuis hier, notre vieux caritlon roubaisien, auquel on avail imposé silence depuis tantôt trois ans, se fait entendre de nouveau avant la sonnerie des heures et des demies. Cette restauration a été accueillie avec plaisir.

Le carillon de Roubaix remonte 1540. Il comptait dès cette époque 32 cloches, qui furent refondues en 1824. mais qui perdirentalors de leur sonorité

Le Journal officiel vient de publier le tableau des recettes de l'exploitation des chemins de fer français pendant l'an-

Nous y trouvons les chiffres suivants

qui intéressent notre région. Le Nord, pour les 1,150 kilomètres de son ancien reseau, a fait 104.779,631 fr. de recettes, soit 6,604,490 fr. de plus qu'en 1872. Cela fait par kilomètre

Les 469 kilomètres du nouveau réseau du Nord ont produit 11,204,505 fr., soit

23,993 fr. par kilomètre. Lille-Valenciennes a fait 817,000 fr., soit pour 43 kil. 19,000 fr. par kil. Lille à Béthune et Bully-Grenay a fait

865,558 fr., ce qui, pour 47 kil, donne 18,419 fr. per kil. Le Nord-Est, qui n'exploite encore que les 19 kil, de Gravelines à Watten,

La ligne d'Anzin à Somain a fait 1,379,726 fr., soit pour 19 kil. 72,617 fr. par kil.

Le Progrès du Nord a reçu le communiqué suivant :

Le Progrès du Nord, dans son numéro du 18 mars, s'exprime en ces termes

· Le procureur général près la Cour d'appel d'Alger, M. Ronchier, vient d'être révoqué à la grande joie des réactionnaires qui l'honoraient d'une antipathie spéciale et

hameau connaissait la visite de la duchesse au presbytère et son entrevue avec Suzanne. Naturellement, Rosalie l'avait appris la première; désolée, vexée de n'en pas savoir plus long que Catherine, elle interrogea sa jeune maîtresse en la couchant, mais Suzanne était muette, elle ne répondait pas.

— Que c'est mal, mam'zelle, dit la vieille bonne, moi qui vous ai quasi servi de mare! servi de mère!

Ce mot émut la jeune fille; elle se jeta en pleurant dans les bras de la bonne

- Va, je t'aime bien, lui dit-elle, mais laisse-moi dormir : j'ai mal à la tête, jo pourrais retomber malade.

Cette phrase sembla un talisman pour faire la dévouée servante, qui doucement baisa la jeune fille au front, et, après l'avoir bordée dans son petit lit, s'éloigna en lui disant :

- Dors bien, mon ange, et surtout ne soit pas malade!

Il est des mots qui réveillent tout le passé : ceux de Rosalie : « Ne vous aie pas servi de mère? » bourdonnaient à l'oreille de Suzanne et ne quittaient pas sa mémoire.

- Hélas! murmurait la pauvre enfant, cela est vrai : si mon père ne m'avait aimée pour deux, j'aurais été une petite orpheline livrée aux soins d'une domestique, et cependant ma mère vivait, mais elle m'a abandonnée! . . . .

Le lendemain, comme l'abbé Hubert un peu inquiet, quittait le presbytère peur se rendre à l'étude, il rencentra le factour qui lui remit une lettre, il requi voient là le commencement des mesures de comhat qu'ils espèrent. » Cette nouvelle est inexacte.

M. le procureur général Ronchier n'a pa été révoqué, mais appelé par décret du 24 février au siége de président de Chambre à

la Cour de Caen. (Communiqué par le procureur général près la cour d'appel de Douai.)

Il n'y aura pas à Douai de session extraordinaire d'assises, comme on l'a-vait présumé. La session semestrielle commencera le 4 mai prochain.

Le 19° régiment de chasseurs à cheval, en formation à Lille, commence à prendre une organisation sérieuse. Les hommes sont entièrement équipés et 200 recrues de la classe de 1872 qui viennent d'augmenter son contingent doivent être incessamment habillées.

Nous apprenons la mort de M.l'abbá Tonnelle, prêtre auxiliaire de la rési-dence de Saint-Charles, à Cambrai. M. Tonnelle, né à Haubourdin, était

M. Beck, prêtre de la dernière ordination, est nommé vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur à Lille.

age de soixante-trois ans.

Avant-hier, 20 mars, a eu lieu à Bruxelles le premier tirage des obligations de l'emprunt de 1874. Beaucoup de nos concitoyens y syant souscrit, il n'est pas inutile d'en faire connaître les numéros primés :

meros primes:
710,768, remboursable par 100,000 fr.—
552,421 par 10,000 fr.— 199,530—117,500
—140,980 remboursables par 1,000 fr.—
50,788—91,933—269,934—485,461—
541,169—666,189 par 500 fr.— 5,579—27,658—107,700—258,572—297,330—328,023—360,412—502,041—692,157—715,427—717,243—747,802 par 250 frames.

MM. Desquenne et Mercier, entrepreneurs à Roubaix, viennent de placer sur l'Escaut, è Fresnes, sur la ligne de Saint-Amand à Blanc-Misseron (compaguie du Nord-Centra!), un pont en fer d'une longueur de 32 mètres. L'opération du lancer présentait de grandes difficultés; elle a été très-heureusement accomplie en trois jours par dix ouvriers. Ce pont, qui pèse 100,000 kilog., sort des ateliers de MM. Wasg et Mary, constructeurs à Lille. C'est, dit on, un très-beau travail.

Quatre ouvriers ont été arrêtés hier soir dans la filature de M. Duriez, rue du Quai, pour entraves à la liberté du travail, violences, menaces, etc.

Nous avons parlé de l'arrestation à Lille de plusieurs personnes pour émission de fausse monnaie. Semblable arrestation vient d'être faite à Roubaix dans les circonstances suivantes. - Un individu du nom deD:smettreEmile,qui a déclaré exercer la profession de tapis sier et demeurer rue du Fontenoy, était entré lundi dernier dans un cabaret de la rue Blanchemzille et s'était fait servir une consommation de 0,10 cent., qu'il paya avec une petite pièce de cinq francs. On rendit la monnaie à Besmettre qui, dès qu'il l'eut mise en poche, s'em-pressa de quitter la place. — Mais le soir, lorsque le cabaretier fit son compte, il regarda avec quelque attention la pièce de 5 francs et n'eut pas de peine à la reconneître fausse. - Il se rappela parfaitement la personne qui la lui avait donnée et porta plainte. — La police arrêtait hier Desmettre, qui a fait quel-

ment le cachet, mais l'enveloppe en contenait simplement une seconde à l'adresse de Suzanne.

Quoique cette lettre brulât les doigts du prêtre, il ne lui vint pas à la pensée de l'ouvrir; il ralentit cependant sa marche, pour se donner le temps de la car il hésitait à la remettre à la jeune fille. Lorsqu'il était embarrassé, il s'adressait au Dieu dont la main providentielle se montrait de tous côtés autour de lui; il priait avec sa foi naïve et son cœur pur. Dans un Euisson de lilas, il aperçut un nid et les petites têtes des oisillons qui se dressaient pour appeler leur mère; le vieillard sourit.

« Mon Dieu, dit-il, qui mesurez les forces des petits oiscaux pour qu'ils ne tombent pas en s'échappant du nid, ayez pitié de l'enfant que vous avez sauvegardée jusqu'à présent. Que son ange veille sur elle et guide ses jeunes pas qui pourraient s'égarer loin de votre

Il était décidé; il marcha plus vite, avec l'espoir de rencontrer Suzanne la première sur son chemin.

De la fenètre où elle était accoudée pensive, elle vit venir le curé: elle descendit précipitamment à sa rencontre.

- Comment allez-vous, mon enfant? lui demanda-t-il

- Bien, répondit-elle un peu trou-

 Une lettre pour vous ma fille.

De ma mère? murmura-t-elle tout bas; elle s'en empara vivement, rougissant et pâlissant tour-à-tour; elle posa ses lèvice sur la chère écriture, puis, suns souser à remercier la prêire, alle à satult suspartent sun trêner. ques aveux. Une deuxième pièce entièrement semblable a été trouvés sous la table près de laquelle Desmettre se trouvait lundi.

Le sieur Vancercruysen-Théry, marchand boucher à Douai, vient d'établir une boucherie économique à Dorignies

(hameau de Douai.) Le prix de la viande est ainsi fixé : Bœuf. — Premier choix, à 75 cent. le demi-kilog.; deuxième choix à 65 cent.

Veau. - Premier choix, à 90 cent. id. Deuxième choix, à 80 cent. id. Mouton. - Premier choix, à 90 cent., id. Deuxième choix, à 80 cent., id. Troi-

sième choix, à 75 cent., id. Lard. - Premier choix, à 75 cent.id. Côtelettes et rôtis .- A 85 cent., id.

Un sieur Edouard Wery, âgé de 35 ans, originaire de Valenciennes, demeurant en dernier lieu à Abscon, s'est présenté hier, vers dix heures du matin, devant la gendarmerie de Douai et a déclaré qu'il était l'auteur d'un incendie commis en décembre à Abscon. D'après sa version, c'est en allumant une cigarette qu'il aurait, par mégarde, mis le feu à une meule qui se trouvait à proxi-

Une enquête est ouverte sur les faits en question.

Nous avons eu hier vendredi, dit l'Autorité de Dunkerque, la forte marée annoncée comme devant être une des plus grandes de l'année. Le flot a monté à l'étisge indiqué, 61 décimètres; malgré les vents favorables qui poussaien le flux, il ne s'est rien produit de remarquable à mentionner; n'ayant pas de barre, l'eau s'est élevée sans obstacle. Le spectacle n'a été curieux que par la grande quantité d'eau arrivant presque à fleur des quais.

## Cours de Physique

Lundi 23 mars, à 7 h. du soir. Pression atmosphérique, pipette, tâte-vin, siphons, vases de Tantale, fontaine intermittente, flacon de Mariotte.

En vente chez M. De Leeuw, rue du hemin de fer, No 6, et aux librairies Plorin et Reboux

La Rohémienne, valse. La Carte postale, polka.

Le ROUBAISIEN, galop. Le ROUBANSIE, Sont écrits pour 5813.

Etat-civil de Roubaix. - Dicla-Etat-civil de Roubaix. — DéclaRATIONS DE NAISSANCES DU 28 MARS. .—
Désiré Hertoge, rue de Lannoy. — Germaine Picavet, rue du Bois. — Marie Henocque, Place de la Mairie. — Léon Fasseur, rue de l'Epeule. — Julien Vanhoelst,
rue de Tourcoing. — Oscar Pennel, rue des
Fossés. — Théodore Devuyst, rue de Lannoy. — Marie Jacqz. Place Notre-Dame.

21 MARS. — Théodore Cleve, rue de la

21 Mars. — Théodore Cleyn, rue de la Perche. — Henri Delaby, rue de Monveaux. — Rosalie Hallez, au Cul-de-Four. — Na-thalie Demaet, rue de la Basse-Masure. — Auguste Wyting, rue Decresme. — Maire:
Audsley, rue de la Promenade. — Blanche
Buxant, rue du Tilleul. — Gabrielle Corbeaux, rue du Chemin-de-Fer.

Declarations de deces du 20 mars. —

Charles Wienne, I mois, rue Bernard.— Domililde Legai, 71 ans, ménagère, rue des quinze Ballots.— Pierre Berteyn, 58 ans, arcon boulanger, rue du Luxembourg. -Marie Beghin, 11 mois, à la Basse-Mazure. Frédéric Villain, 46 ans, marchand de fro-mages, rue des Fleuis.

21 Mars. — Louis Gyselinck, 2 ane, rue de la Chaussée. — Jean Deridder, 1 mois,

L'abbé Hubert la suivit des yeux avec

mélancolie.

Mon Dieu! pria-t-il encore, faites que son âme soit à l'épreuve de la ten-

Sa mission était accomplie, il ne voulut pas déranger de leurs affaires M. Germont et Jacques occupés à l'étude : il avait des pauvres et des malades à visiter, il alla vers ceux qui attendaient

impatiemment sa venue. Suzanne s'était enfermée dans sa petite chambre; le cœur palpitant, la lête en feu, elle lisait et relisait la chère missive.

« Ma fille, lui écrivait sa mère, t'ai-je assez embrassée ? t'ai-je assez dit que je t'aimais? Je ne le crois pas. Voilè à peine quelques heures que je t'ai quittée, et il me semble que je ne puis vivre sans toi. Pourquoi ne t'ai-ce pas emmenée? Nous serions si heureuses ensemble! Tu m'aimes, n'est-je pas? J'en crois tes larmes, tes baisers, tes sourires, quand tu étais tout à l'heure agenouillée devant moi ! Mon Dieu! si l'on avait prévenu ton esprit et ton cœur contre ta mère, si tu ne m'aimais pas l Ce doute est horrible! Tu me méprises, peut-être? A peine si du bout des lèvres tu oses prononcer ces terribles paroles: « Ma mère est une actrice, »

« Oui, toute grande artiste qu'elle soit, la Fanelli est une comédienne; mais écoute-moi, ma fille, je veux me justifier. La pauvreté m'a fait peur, et je t'ai laissée un jour pour conquérir la fortune et la gloire qu'on me promettail. Aujourd'hui me voilà riche pour toi et moi, et mon nom est devenu celèbre. Tu as belle, mon enlant, comme le Petale è ton ègo; facile, grace è moi, le

et épa si l des Oh! me Si sac amb qui e m'a vers enco c'est Chèr de la

jeune ble v siers des tu as blabi rien ! mon Je su me co